

## NOUVELLE-ZÉLANDE

Le rapport annuel 1960-1961 de la Croix-Rouge néo-zélandaise <sup>1</sup> s'ouvre sur la question qu'a posée Henry Dunant dans son livre *Un souvenir de Solférimo* : « N'y aurait-il pas moyen de fonder, dans tous les pays d'Europe, des Sociétés de secours, qui auraient pour but de faire donner, en temps de guerre, par des volontaires, des soins aux blessés, sans distinction de nationalité ? » Ainsi, l'esprit mesure le chemin parcouru depuis cent ans et le rapport devient, parmi beaucoup d'autres, une illustration péremptoire du progrès humanitaire.

Dans son message, le président de la Société nationale rappelle qu'en dehors de l'aide financière et des dons en vêtements, lait, médicaments à l'étranger, la Croix-Rouge a pu, en collaboration avec le Gouvernement, envoyer un physiothérapeute au Maroc et deux médecins au Congo. Sur tout le territoire de la Nouvelle-Zélande, les autorités locales procèdent à la création des services de la Défense civile, et tous les centres de la Croix-Rouge devront participer à cette activité ; en effet, la Société nationale est l'une des deux organisations responsables pour l'instruction du grand public en matière de premiers secours et de soins au foyer. Le thème qui a inspiré la journée de la Croix-Rouge 1961, rappelle également le président, fut « La Croix-Rouge apporte son aide dans la rue, dans la nation, dans le monde » et nous continuerons dans cette voie.

C'est par l'action « dans le monde » que débute ce rapport annuel. « Les douze derniers mois sont sans précédents dans l'histoire de la Croix-Rouge néo-zélandaise en temps de paix, car jamais nous n'avons été si largement engagés dans des actions de secours en faveur des victimes à l'étranger. Presque chaque mois, nous recevions un nouvel appel à l'aide. » En avril, ce fut le tremblement de

---

<sup>1</sup> *Annual Report 1960-61*, New Zealand Red Cross Society Incorporated.

terre en Iran, qui causa la mort de centaines de personnes et fit de nombreux blessés. En mai, le Chili fut bouleversé par un tremblement de terre qui dévasta le sud du pays. La Croix-Rouge lança un appel national à la suite duquel plus de 50 tonnes de secours comprenant 197 caisses de vêtements et de couvertures, d'une valeur de quelque 15.000 livres, furent envoyées sur les lieux du sinistre. Le Gouvernement néo-zélandais participa à cette action par un don de 10.000 livres et la Croix-Rouge préleva 500 livres sur son fonds de secours en cas de désastres ; au total ce furent plus de 41.000 livres que reçut la Croix-Rouge pour son action au Chili. Parmi ces dons, il en est un qui frappe par son originalité et qui, nous est-il dit, fut fort apprécié ; il s'agit de l'envoi de 1.200 moutons frigorifiés qu'une firme néo-zélandaise avait précédemment entreposés au Pérou et qu'elle dirigea sur les lieux du désastre. Il ressort enfin du rapport, que la Croix-Rouge néo-zélandaise a répondu aux nombreux appels lancés pour secourir les victimes des désastres dans plusieurs autres pays.

En ce qui concerne les activités de la Société à l'intérieur du pays, il faut mentionner particulièrement celles qu'elle a poursuivies en faveur des personnes âgées. Sous le titre « Repas sur roues », le rapporteur rend compte d'une initiative intéressante : on prépare et apporte à domicile des repas aux personnes trop âgées pour se déplacer. Au cours de l'année 1960, dans le centre de Canterbury-Nord seulement, 26.200 repas furent servis alors qu'au début, il y a dix ans, 4.600 l'avaient été. Les « réunions de personnes âgées », elles aussi, se poursuivent avec succès. Elles offrent la possibilité de se rencontrer dans un cadre sympathique et elles permettent aux organisatrices de surveiller l'état de santé des participants. Des promenades sont également organisées et les membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse sont des auxiliaires enthousiastes. Disons encore que dans un club créé récemment, un thérapeute enseigne un métier à des infirmes et que cette initiative a été reprise par d'autres centres, qui appliquent les mêmes méthodes destinées également à des personnes âgées.

La Croix-Rouge est présente dans les hôpitaux, où ses volontaires apportèrent un réconfort aux malades privés de famille ou de relations. A Wellington, des membres de la Croix-Rouge s'occupèrent d'un certain nombre de malades mentaux et organisèrent

pour eux des sorties. Dans les hôpitaux également, des cantines sont gérées par des volontaires de la Croix-Rouge à l'intention des malades ambulatoires qui peuvent ainsi, gratuitement ou à peu de frais, recevoir une légère collation. Les enfants malades sont, eux aussi, l'objet de l'attention de la Croix-Rouge; ses membres s'ingénient à les distraire notamment en leur faisant la lecture. Les services des bibliothèques mobiles de la thérapie par le travail sont également du ressort de la Croix-Rouge dont la section de la Jeunesse est très active dans divers domaines.

En ce qui concerne la Défense civile, évoquée par le président de cette Société dans son message, le rapporteur remarque que le développement lent mais continu de cette organisation en Nouvelle-Zélande apparaît comme un stimulant pour beaucoup de centres de la Croix-Rouge. Un nombre toujours croissant d'autorités locales élaborent des plans, en vue d'un éventuel état d'urgence et c'est aux diverses sections de la Société qu'il serait fait appel pour remplir diverses tâches de premiers secours.

Nous aimerions terminer cet article sur une note quelque peu originale, mais qui exprime avec éloquence les soucis financiers d'une Croix-Rouge et l'ingéniosité qu'il faut déployer pour y remédier. Ayant à fournir un effort considérable et devant trouver par conséquent des sommes importantes, une section a composé un livre de cuisine réunissant d'excellentes recettes fournies par les membres et les amis de la Croix-Rouge. Deux mille exemplaires furent imprimés et toutes les sections ont été priées d'en assurer la vente. C'est sur cet exemple d'ingéniosité et de solidarité que nous terminons ces quelques notes qui, bien que trop succinctes, donneront aux lecteurs une idée de l'activité de pionnier qui se poursuit, en Nouvelle-Zélande, sous l'emblème de la Croix-Rouge.

---

## NORVÈGE

Dans son numéro de juillet 1960, la *Revue internationale* publiait un court article sur les résultats de la collaboration, en Norvège, entre le gouvernement et la Croix-Rouge, en vue de faire connaître